

La grande fontaine

Paul Bonnard avait fait des recherches dans les archives communales de l'Abbaye afin de retrouver les traces du premier bassin installé au village en 1810, soit celui de la grande fontaine centrale. Il ne trouva toutefois aucun convenant ni détails importants concernant son installation. Il put juste découvrir que le bassin, avec paiement en plusieurs fois, avait coûté 200.- Celui-ci devait disparaître en 1955, remplacé par un simili placé à l'air libre et positionné en équerre par rapport à l'ancien dont un amoureux pouvait regretter l'antique présence :

Mercredi 3 septembre 1980

Correspondance

La fontaine disparue...

Sans avoir le mérite d'appartenir à l'honorable tribu des ROCHAT, mais en tant que natif du village de L'Abbaye, il était de mon devoir, et je ne puis que m'en féliciter, de visiter l'admirable exposition de vues, documents etc. présentée à la Grande Salle. J'ai été ému de revoir tant de choses qui ont rappelé à mon souvenir le temps de mes jeunes années. Toutefois, il y manquait la photo d'un édifice qui a représenté, à de nombreuses générations, le centre du village.

Je veux parler de la « Fontaine d'Enhaut », appellation qui la différencie de sa sœur, la « Fontaine d'En-bas », heureusement conservée.

Mais à propos, qu'est-elle devenue cette vénérable fontaine ? Par décision d'inconscients, elle a été simplement et purement supprimée et remplacée par un édicule, vespasienne comprise bien entendu, destiné, comme salle d'attente, aux voyageurs de l'AVJ (qui me suis-je laissé dire, ne l'occupent guère et lui préfère l'auvent à Doda ! On a bien sûr accoté à ce local un vulgaire bassin simulant une fontaine, moderne comme il se doit.

Ainsi en ont décidé des édiles peu soucieux de conserver au village un monument au cachet irremplaçable.

Que de souvenirs me reviennent et évoquent un temps trop tôt révolu. Ses deux grands bassins servaient, l'un pour l'abreuvement du bétail, l'autre pour les lessives. Autrefois ; je veux parler du début du siècle, les nombreuses vaches du village montaient chaque jour, durant la saison d'été, aux Hermitages ou à la Picotettaz. A l'aller et au retour, elles faisaient « le plein » à la fontaine et souvent, les lavandières devaient faire la police pour éviter des dégâts à leur linge ! Il y avait aussi un troupeau de quelques dizaines de chèvres, dirigées par « la Pétole » (Fanny Dunant) qui faisaient escale aux bassins.

Il y avait encore, à l'extrémité des deux bassins, un autre plus petit, en bois, qui servait longtemps à François Desarzens hôtelier, pour y vider et nettoyer ses broquets. Les eaux usées s'écoulaient par une rigole qui prenait naissance à la scierie d'En-bas (autrefois derrière le bâtiment Cart) passait derrière le four et allait finalement se perdre dans le pré de la cure.

La fontaine abreuvaient aussi les nombreux troupeaux qui gagnaient les nombreux pâturages de la rive orientale et du Chenin.

Le toit de la fontaine était recouvert de tavillons sur ses 4 faces. Le père « Lulu » ou César le forestier (deux authentiques Rochat), étaient chargés de le « regouttoyer » (remplacer les tavillons ou ancelles défectueux ; colmater les gouttières.)

Il n'était pas rare, qu'à l'aube, on vit, perchée à la pointe de la fontaine une brochette ou une carriole quelconque que des mauvais plaisants avaient récupérée dans quelque coin du village.

La fontaine servait aussi d'abri aux voyageurs attendant la poste. S'il faisait beau temps, l'arrivée de la diligence était l'occasion d'un petit conciliabule, comme on peut le voir sur la carte de l'exposition, où Belloni, le conducteur postal, apportait les derniers faits à Paul à Jules, Dr Cornu, le père Loup etc. !

Autrefois, l'élément mâle de L'Abbaye avait l'habitude de se réunir sur la place, sous le falot à pétrole, le dimanche après-midi. Par mauvais temps, on se réfugiait sous la fontaine. Si elle existait encore, que de propos vrais ou plus souvent faux elle aurait à raconter !

Mais je vois que j'allonge au risque d'indisposer le lecteur. Après l'incendie de 1966 qui a détruit d'innombrables vestiges de l'ancienne Abbaye, il restait la « Fontaine d'Enhaut ». Depuis quand n'est-elle plus à sa place ? Ceux qui ont vécu leurs années de jeunesse et reviennent à leur village natal ne peuvent cacher l'affront que leur cause cette disparition.

R. Simond, Morges

Deux photos témoignent de cette fontaine, toute deux prises sans doute le même jour à l'aube du XXe siècle, en 1901.



Abreuvement du bétail, lessive , c'est là un véritable lieu de vie. Que ne s'est-il pas dit sous ce joli toit couvert de tavillons alors que tout un chacun ou presque était encore paysan-agriculteur et que les bonnes dames du village y lavaient leur linge, sale ou pas !



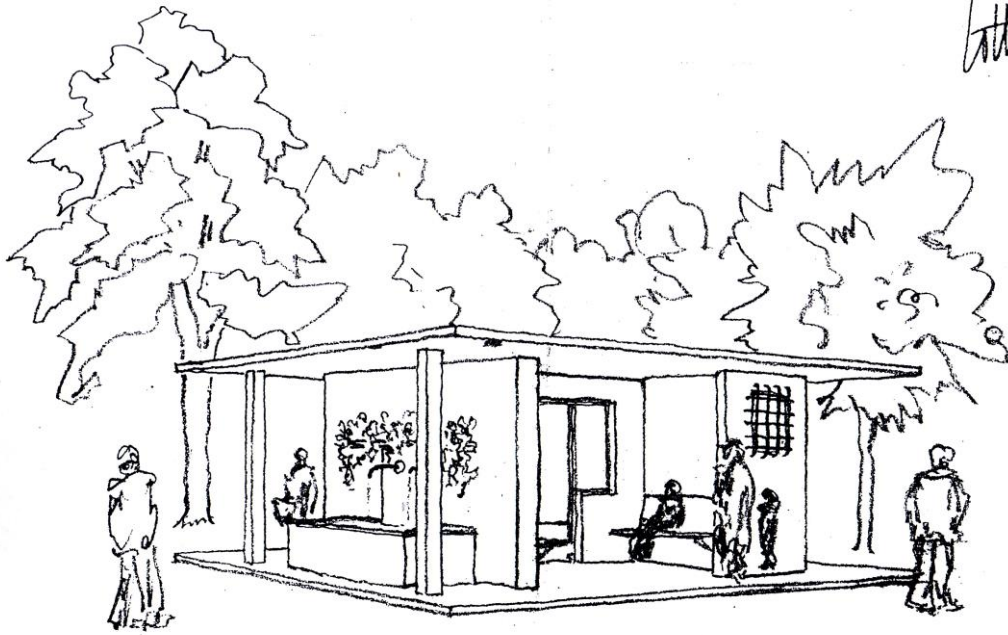
Cette deuxième vue prend la rue du haut en prolongation. Le photographe a fait sortir pratiquement toutes les dames du quartier afin de rendre le cliché plus attrayant.

Station-abri pour autobus —
Avant-projet —

Echelle 1:50

A. Cotting, architecte
Lausanne, 10 mars 1955.

Cotting



Tel était le nouveau projet qui ne fut par ailleurs pas respecté, puisque le nouveau bassin, au final, ne fut pas couvert. Quant à l'ancien, personne n'a jamais pu nous dire ce qu'il était devenu.



Le site tel qu'il se présente aujourd'hui.

La dite fontaine figure dans l'enquête sur les maisons de 1837 :

Abbaye, la commune de l', à L'Abbaye, près de la maison d'école sur la place publique, un couvert de fontaine tout en bois contenant 3 ½ toises².

Elle appartenait donc à la commune, son entretien à charge sans doute du village. Son couvert fut entièrement refait en 1863 :

Conditions sous lesquelles le Conseil administratif expose en mise publique les ouvrages ci-après à faire au couvert de la fontaine dite du milieu.

Article 1o. La construction d'une paroi en lambris de six lignes d'épaisseur – les joints recouverts avec des coineaux pour faire le côté du midi du couvert de la dite fontaine. Il se placera une pièce au bas à la distance du bassin qui sera déterminée par le Conseil, une dite au milieu et une au haut pour y clouer la paroi, lesquelles pièces devront être assujetties avec une colonne de pointe de chaque bout.

Article 2o. La construction d'un plancher en boudron dès la tête du bassin à lavoir au bout du couvert du côté du couchant, lequel devra reposer sur 3 solives et avoir une pente du côté du bassin d'un pouce dans sa largeur, laquelle sera déterminée par le Conseil administratif.

Article 3o. Il se fera aussi un tape-cul pour empêcher que le bétail ne s'introduise dans la partie du bassin destinée au lavage des lessives. La pièce de pointe devra être enterrée au moins de 2 pieds de profondeur et être dehors de terre de 2 1/2 pieds.

Article 4o. Tous les bois nécessaires à ces constructions ainsi que les fermentes et clouteries seront fournis par le hameau, excepté les lambris et les coineaux qui sont à la charge de l'entrepreneur.

Article 5o. Les sus dits ouvrages devront être faits de suite et à la réception du Conseil administratif.

Article 6o. La mise se fait à tant pour le tout.

Adjudication. Les dits ouvrages, d'après les conditions ci-dessus, ont été expédiés à Jaques Gaizer pour le prix de trente quatre francs. Caution : Ami Guignard de François³.

² ACV, GEB 139/ 1-2.

³ AHA, A2, du 7 novembre 1863.